



REVUE *Beyra*

Revue des Sciences de la Communication,
du Langage, des Lettres et des Langues



ISSN-L : 3105-3238

ISSN-P : 3105-322X

Numéro : Décembre 2025



Email : revuebeyra@gmail.com
Site web : www.revuebeyra.net



REVUE BEYRA
Revue des Sciences de la Communication,
du Langage, des Lettres et des Langues

Revue électronique et semestrielle des Sciences et de la
Communication, du langage, des Lettres et Langues
ISSN-P: 3105-322X - ISSN-L: 3105-3238



REVUE BEYRA

Revue des Sciences de la Communication,
du Langage, des Lettres et des Langues



**UFR des Lettres et des Arts
Université Peleforo GON
COULIBALY
(Korhogo - Côte d'Ivoire)**

ÉQUIPE ÉDITORIALE

- **Directeur de Publication** : KOFFI Hamanys Broux De Ismaël, Maître de Conférences
- **Directeur de Rédaction en Chef** : KOUAME Koia Jean Martial, Professeur Titulaire
- **Directeur de Rédaction** : KOUASSI Konan Stanislas adjoint, Maître de Conférences

COMITE DE RÉDACTION

- KOUASSI Konan Stanislas
- KOFFI Hamanys Broux De Ismaël
- YAO Koffi Armand
- KOUASSI Kouakou Jean Michel

COMITE DE LECTURE

1. KADJA Sahoun Francis
2. SIKA Kouamé Prosper
3. KAMAGATÉ Ouattara Bakary
4. COULIBALY Sirabana
5. YAVO Doffou Brice Anicet
6. WAHI Djokouri Innocent
7. KOUADIO Xavier
8. COULIBALY Daouda
9. KOUAKOU Brou Médard
10. KOUASSI N'dri Maurice
11. YAO Koffi Armand
12. KAMAGATE Vahama
13. AGNEY Ahou Florence
14. KOUAKOU Francis Pacôme
15. ABAKA Kouassi Gérard

COMITE SCIENTIFIQUE

1. Prof. ABOLOU Camille Roger, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
2. Prof. IRIE Bi Gohy Mathias, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
3. Prof. KOUAMÉ Koia Jean Martial, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
4. Prof. ABOA Abia Alain Laurent, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
5. Prof. OULAI Jean-Claude, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
6. ADOU Kouadio Antoine, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
7. GBAKRÉ Andoh Jean Marie, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
8. SILUE Gnénébelougo, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)



9. GACHA Franck-Gautier, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
10. ASSANVO Amoikon Dyhie, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
11. NIAMKEY Aka, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
12. TAPÉ Jean-Martial, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
13. GOKRA Dja André Ouréga Junior, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
14. GNAYORO Jean Florent Romaric, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
15. TOPPE Eckra Lath (Côte d'Ivoire)
16. KOUACOU N'goran Jacques, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

Marketing & Publicité : Dr N'GUESSAN Dedou G. F. / Dr ESSÉ Kotchi Katin Habib

Web Master / Infographie : Sanguen KOUAKOU

PRESENTATION DE LA REVUE BEYRA

BEYRA est l'appellation en langue baoulé (Centre de la Côte d'Ivoire) du Touraco vert. Il s'agit d'un bel oiseau des savanes qui se caractérise par sa grande beauté. En outre, cet oiseau au chant mélodieux et au beau plumage multicolore se présente comme le symbole de la beauté et du brassage. L'harmonie des couleurs que renferme son plumage constitue une source d'inspiration intarissable. Elle invite à s'inscrire dans une dynamique interculturelle et interdisciplinaire au bénéfice de la science.

Ainsi à l'image de ce bel oiseau, la Revue interdisciplinaire BEYRA ambitionne de publier des articles scientifiques inédits au confluent des Sciences de la Communication, du Langage, des Lettres et des Langues. Logée au sein de l'UFR des Lettres et des Arts de l'Université Peleforo GON COULIBALY, la Revue interdisciplinaire BEYRA publie des contributions théoriques ou des résultats de recherches de terrain des Chercheurs, Enseignants-Chercheurs et Étudiants des champs disciplinaires ci-dessus énumérés.

La Revue scientifique interdisciplinaire BEYRA transcende les frontières pour donner la possibilité aux Chercheurs, Enseignants-Chercheurs et Etudiants de tous les horizons de soumettre des travaux originaux et inédits. Dans cette dynamique, la Revue interdisciplinaire BEYRA lance pour chaque numéro des appels à contributions à travers les canaux de diffusion existants.

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS & DISPOSITIONS PRATIQUES

La Revue scientifique BEYRA est une revue électronique semestrielle qui publie des articles originaux en Sciences de la Communication, du Langage, des Lettres et des Langues.

Modalités de soumission

Les propositions de contribution doivent comprendre :

- le titre envisagé (Times New Roman, taille 20, caractères d'imprimerie, centré) ;
- le nom et le (s) prénom (s) (Times New Roman, taille 12, Premières lettres en majuscule, centré);
- le rattachement institutionnel et les coordonnées (e-mail) du ou des auteurs ;
- deux résumés en français et en anglais (250 mots maximum, interligne simple) ;
- 5 à 7 mots-clés en français et en anglais ;
- le texte complet (7600 mots maximum), en version Word, Times New Roman 12, interligne simple.

Tout paragraphe est nécessairement marqué par un alinéa d'au moins un (01) cm à gauche pour la première ligne.

NORMES DE RÉDACTION ET DE PRÉSENTATION

Toutes les contributions doivent adopter, pour la rédaction, les NORMES CAMES (NORCAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 Juillet 2016 à Bamako, lors de la 38ème session des CCI) concernant la rédaction des textes en Lettres et Sciences humaines).

Extrait NORCAMES (Lettres et sciences humaines)

La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit:

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom (s) et Nom de l'auteur, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [250 mots maximum], Mots clés [7 mots maximum], [Titre en Anglais] Abstract, Keywords, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [250 mots au plus], Mots clés [7 mots au plus], [Titre en Anglais], Abstract, Keywords, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
- Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1.; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). (Ne pas automatiser ces numérotations)

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets (Pas d'Italique donc !). Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois (03) lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : – (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l’auteur. Nom de l’Auteur, année de publication, pages citées) ; – Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l’auteur. Nom de l’Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

– En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d’élargir l’histoire des mathématiques de telle sorte qu’elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d’accroître le domaine des mathématiques : alors qu’elle s’est pour l’essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l’on appelle les mathématiciens (...) ».

– Pour dire plus amplement ce qu’est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu’elle peut porter le développement et l’histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu’on ne s’y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l’encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l’on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l’appellation positive d’économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu’il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d’informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d’une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l’auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l’article dans la revue ou l’ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d’un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d’un ouvrage, d’un mémoire ou d’une thèse, d’un rapport, d’une revue ou d’un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d’édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l’édition (ex : 2^{de} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, «Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre», *Diogène*, 202, p. 145-151. 4.

DIAKITÉ Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

SOMMAIRE

Sciences de l'information et de la communication

- 1. Discours politique et développement en Côte d'Ivoire**
SIKA Kouamé Prosper et Coulibaly Sirabana..... 1-11
- 2. La radio : médium de communication, d'éducation et d'échanges culturels en Afrique et dans le monde**
KOFFI Hamanys Broux De Ismaël12-26
- 3. Perceptions et usages du téléphone mobile par les élèves du lycée municipal de Nabitenga**
SIMPORÉ Oumar et SANWIDI Jacob Boëyidwendé.....27-40
- 4. Communication et promotion de la langue ébrié en pays atchan : défis de la transmission intergénérationnelle pour un développement durable en Côte d'Ivoire**
Dre GBLIGA née AGBA Djoman Cynthia.....41-53
- 5. Les emojis en communication : un nouveau langage numérique**
Eba Victoria KAMENAN et Gnamian Marius-Joel KAMENAN.....54-63
- 6. Incidence de l'éducation et la communication dans la construction des perceptions du développement durable chez les étudiants de l'Université Peleforo GON COULIBALY**
KOUAKOU Francis Pacôme.....64-78
- 7. Intelligence artificielle et mondialisation des cultures**
WAHOGNIN Laurent Ouattara et TOUMAN Kouadio Hyppolite.....79-88

Grammaire et linguistique

- 8. Manifestations et incidences du contact de langues en Côte d'Ivoire**
KOUASSI Konan Stanislas.....90-102
- 9. Humour et dédramatisation du réel dans les œuvres romanesques : cas des soleils des indépendances de Ahmadou Kourouma**
KAMAGATÉ Ouattara Bakary.....103-116
- 10. Les effets syntaxiques et esthétiques de l'asyndète dans *fer de lance* de Zadi Zaourou**
BLÉHI Dally Éric.....117-130
- 11. Identification des situations communicationnelles associées aux attitudes posturales, mimiques et gestuelles chez les TSA scolarisés en primaire de Côte d'Ivoire**
Serge Abdul Privat ZAMBLÉ.....131-139
- 12. L'effet paradoxal du suivi post-implant cochléaire : régler et rééduquer ne suffit pas. Étude ivoirienne sur le développement du langage**
Jean Philippe BOKO et Koia Jean Martial KOUAME.....140-152



- 13. L'adaptation des manuels de français du primaire aux réalités sociolinguistiques ivoiriennes : enjeux didactiques et perspectives**
KOUMA Affoua Blandine Alexandra.....153-159
- 14. Perception et prise en charge des enfants dyspraxiques vivant dans un environnement bilingue en Côte d'Ivoire**
Akesse Patricia Marie N'ZI,
Abenan Tamia Elisabeth ADOU.....160-167
- 15. La place de l'orientation professionnelle dans le processus d'apprentissage des élèves du secondaire en Côte d'Ivoire**
KOUASSI Amlan Foué Prisca.....168-178
- 16. Les enseignants de français au secondaire en Côte d'Ivoire : quels contenus et enjeux pour leur formation continue ?**
DIOUA Louis Slène.....179-188

Littératures et civilisations

- 17. L'échec au théâtre et ses résonances héroïques : cas de *Soundjata, lion du manding* de Laurent Gbagbo**
KOUASSI Kouakou Jean-Michel.....190-204
- 18. La polyvalence des personnages dans le théâtre de Kossi Efoui : modalité d'émergence d'une conscience prométhéenne**
Sogotiènin Ramata TRAORÉ.....205-219
- 19. L'étranger dans *L'affaire Lerouge* d'Émile Gaboriau : entre étrangeté et discours de proscription**
AHIOUA-ATSÉ Patricia.....220-229
- 20. Style et programmation spatiale dans le film *Buud yam* de Gaston Kaboré**
Abdoulaye SÉRÉ et Daouda DAO.....230-241

Langues

- 21. Social media and adolescents self-education in burkina faso: learning opportunities and information risks**
SORGHO/Zinsonne Félicité Marie Lucile.....244-257
- 22. The meaning of maya angelou's i know why the caged bird sings**
KONAN N'goran Clément et ADOUPO Acho Patrice.....258-269

LES EFFETS SYNTAXIQUES ET ESTHÉTIQUES DE L'ASYNDÈTE DANS *FER DE LANCE* DE ZADI ZAOUROU

Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire

Dr BLÉHI Dally Éric

blehidallyeric@gmail.com

Résumé

La phrase est au cœur de toute communication linguistique mais en situation d'échanges (oral ou écrit), chaque interlocuteur, en fonction de sa visée esthétique, la génère à son gré, tout en ayant l'obligation de respecter les règles de la syntaxe. Ainsi donc, Zadi Zaourou a souventeu recours, dans son œuvre *Fer de lance*, pour générer ses phrases/vers, à l'opération de l'asyndète dont les effets syntaxiques et esthétiques ont fait l'objet d'analyse. La présente étude a, en effet, montré que l'asyndète a touché toutes les parties du discours et en corollaire, favorisé l'énumération, l'accumulation, l'hypotypose, l'emphase, l'apposition, les rythmes lent et rapide. Elle a révélé que la parataxe asyndétique peut non seulement opérer entre des phrases (asyndète interphrastique) mais aussi au sein d'une même unité phrastique (asyndète intraphrastique) en procédant par la juxtaposition (avec la suppression des coordonnants et des mots de liaison) des unités signifiantes recélant la même fonction.

Mots-clés : Phrase, Syntaxe, Esthétique, Asyndète, Énumération

THE SYNTAX AND AESTHETIC EFFECTS OF ASYNDETON IN *FER DE LANCE* BY ZADI ZAOUROU

Abstract

The sentence is at the heart of all linguistic communication but in exchange situations (oral or written), each interlocutor, according to his aesthetic aim, generates it at will, while having the obligation to respect the rules of syntax. Thus, Zadi Zaourou often resorted, in his work *Fer de lance*, to generate his sentences/verses, to the operation of asyndeton whose syntactic and aesthetic effects have been analyzed. The present study has, in fact, shown that asyndeton has affected all parts of speech and as a corollary, favored enumeration, accumulation, hypotyposis, emphasis, apposition, slow and fast rhythms. She revealed that asyndetic parataxis can operate not only between sentences (inter-sentential asyndeton) but also within the same sentence unit (intra-sentential asyndeton) by proceeding through the juxtaposition (with the deletion of coordinating and connecting words) of signifying units that have the same function.

Keywords : Sentence, Syntax, Aesthetics, Asyndeton, Enumeration

Introduction

La communication linguistique est le moyen d'expression par excellence entre les hommes. Elle implique la formation de propositions. La proposition est un énoncé linguistique contenant ordinairement un seul verbe conjugué. À ce niveau de construction, elle s'identifie à une phrase dite simple « par opposition à une phrase complexe ». (Achi, 2018, p.10) À une proposition ou phrase simple, le locuteur peut adjoindre une ou plusieurs autres propositions

pour générer une phrase dite complexe. La phrase, qu'elle soit simple ou complexe, constitue le champ des analyses syntaxiques ou analyses microstructurales.

La formation de phrases, notamment de phrases complexes, ne se fait pas dans un style univoque ou monocolore car l'utilisateur de la langue a à sa disposition plusieurs opérations linguistiques dont la coordination explicite et la coordination implicite (ou asyndète) ainsi que la subordination pour produire ses phrases.

À la lecture de *Fer de lance* de Zadi Zaourou (ou Zadi), il apparaît clairement que l'une de ces opérations dénommée asyndète n'est pas en reste dans le texte du poète. Elle rivalise même en termes d'occurrences et d'esthétique avec les autres opérations telles que la coordination explicite et la subordination. Mais Qu'est-ce que l'asyndète ? Comment agit-elle sur les phrases ? Comment se manifeste-t-elle dans *Fer de lance* ? Que révèle-t-elle sur l'esthétique du poète ?

Prenons appui sur cet énoncé pour adresser des réponses :

(1) *La nuit des dévoreurs d'âmes*
La nuit est longue
La nuit tronqueuse de vaillance
La nuit est longue
La nuit qui truque les vaillances
Notre nuit
La nuit des brouilleurs de vue
Nuits
Les nuits de l'Afrique défunte (Livre 1, p.30).

Dans l'exemple ci-dessus, le poète a juxtaposé des groupes nominaux, d'une part et des phrases d'autre part, sans aucun morphème de coordination. À travers ladite opération, il met côte à côte des tableaux existentiels qui rentrent en collusion avec ses convictions. Il marque en effet son affection vis-à-vis de certaines réalités tant morales que physiques. Aussi énumère-t-il ses inclinations, ses passions, ses amours et ses angoisses tout en laissant le soin au lecteur d'imaginer la suite de ses énumérations ainsi que les rapports logiques impliqués.

Le fonctionnement de l'asyndète dans des phrases, *a fortiori* dans le discours, à travers la mise en série des unités syntaxiques, va faire l'objet d'analyse, en vue de, *in fine*, mettre en saillance les effets syntaxiques et esthétiques induits. En matière de théorie, l'étude prendra appui sur la grammaire générative et transformationnelle, fondée sur la morphologie et la syntaxe.

1. La juxtaposition ou coordination implicite ou asyndète

Une phrase simple est une phrase qui contient un sujet et un verbe conjugué au plus, c'est-à-dire un thème (ce dont on parle) et un prédicat (ce qu'on dit du thème). Il n'est pas superfétatoire de rappeler que de la juxtaposition d'au moins deux phrases simples ou deux propositions naît l'asyndète.

Il y a en effet juxtaposition quand des éléments présents dans un même espace phrastique ne sont liés par aucun morphème conjonctif. Grevisse (1997, p.366) appelle

coordination implicite, « juxtaposition ou asyndète ». De la coordination implicite, il donne la définition suivante : « La coordination est implicite quand elle n'est pas marquée par des conjonctions de coordination. Les éléments coordonnés sont ordinairement séparés par des virgules. » Autrement dit, la juxtaposition se confond avec la coordination implicite. Ce phénomène linguistique est connu sous le nom d'asyndète. Du bas latin « asyndeton », c'est la forme dérivée elle-même du grec « asundeton ». En 1863, le terme désignait « un style sans conjonction ».

En linguistique, précisément en grammaire, comme l'admettent Dubois et *al.* (2018, p.56), l'asyndète, c'est « l'absence d'un mot de liaison où la règle veut qu'il eût un ». En d'autres termes, c'est un mécanisme linguistique qui permet la suppression d'éléments grammaticaux assurant un lien entre deux termes ou entre deux phrases. Ceux-ci sont ainsi séparés d'une virgule alors qu'ils auraient pu être coordonnés ou liés explicitement comme le veut la norme grammaticale. En plus de la virgule, ils peuvent également être dissociés par le point final. En fait, l'asyndète implique des unités linguistiques à un niveau syntaxique identique. Aussi s'appréhende-t-elle comme une figure de rhétorique par laquelle on supprime, dans une phrase, certaines conjonctions ou certains adverbess de liaison pour donner plus de rythme au discours. Témoin, l'exemple ci-après :

(2) Conduis-moi jusqu'à Zatry
Que je parle à l'aïeul Gnablè
Que je parle au chef Dagrou
Que je parle à Sèkya le maître des Initiés
Que je parle à Zadi du lignage Gbazi
Que je parle à Logbo fils de Kotabli à Kotabliéwa
Que je parle à Zoukou (Livre 2, p.147)

1.1. Les approches définitionnelles de l'asyndète selon des linguistes

Pour Mounin (2006, p.44), l'asyndète se définit comme « l'absence de liaison formelle entre des éléments lexicaux, syntaxiques ». Il s'agit ici d'une définition d'ordre syntaxique. Soit l'exemple suivant :

(3) *Ces corps*
Ces âmes vers moi tendues comme les fils muets charriant
dans le ciel d'Éburnie la voix du postier de Soubéré ? (Livre 1, p.33).

Dans cet énoncé, il ne figure aucun coordonnant. Le discours indique une juxtaposition de syntagmes nominaux, sans lien explicite entre eux. Ces deux syntagmes « Ces corps », « Ces âmes » obéissent, de ce fait, à une construction asyndétique.

Molinié présente, sur le plan stylistique, l'asyndète en tant qu'une figure microstructurale de construction. Elle consiste en « une absence systématique d'outils de liaison (conjonctions ou adverbess) entre les groupes ou entre les propositions (ou même entre les phrases) ». (1992, p.64). Dans cette perspective, l'asyndète relève de la parataxe, d'où le terme consacré « la parataxe asyndétique » aux dires de Sznajder (1979, pp.19-23), notion identifiée

comme une juxtaposition d'unités linguistiques au sein de laquelle n'est employé aucun coordonnant.

En témoigne l'exemple subséquent :

*(4) Qu'elle me pardonne, Dowré
Qu'il me pardonne, son cœur si lourd d'un
fardeau maudit
qu'elle me pardonne à moi l'ami
qu'il me pardonne,
son cœur de goutte d'eau
qu'elle me pardonne, Galao. (Livre 2, pp. 78-79).*

Bacry donne, sur le plan rhétorique, une définition basée sur la décomposition du terme de l'asyndète. À l'en croire, l'asyndète se lit ainsi qu'il suit : « a-privatif, -syn-, (ensemble), -dète (liée) ». (1992, p.139) Il s'ensuit que l'asyndète se présente en tant qu'absence de lien formel entre des éléments d'un même ensemble discursif.

En d'autres mots, on parle d'asyndète lorsque des éléments de même niveau syntaxique sont liés, non pas, par des coordonnants, mais plutôt, par l'usage de ponctuations (mineures ou majeures) entraînant de fait la juxtaposition. Soit l'énoncé qui suit :

*(5) Qu'ils m'entendent, moi, l'époux de la poule, sentinelle
éternelle aux portes de la cité : cimier au vent, glaive au
talon !
Qu'ils m'entendent, moi le coq des matins radieux (Livre 2, p.116).*

Les propositions «Qu'ils m'entendent, moi, l'époux de la poule, sentinelle/ éternelle aux portes de la cité : cimier au vent, glaive au/ talon», «Qu'ils m'entendent, moi le coq des matins radieux » sont dans une relation de juxtaposition ou de parataxe asyndétique. À partir de ces analyses, on peut déduire que l'asyndète relève, à la fois, d'un fait grammatical et d'une figure rhétorique. Elle se présente sous différentes formes.

1.2. Les formes de l'asyndète

L'étude des formes de l'asyndète permet de mettre en exergue les différentes constructions qui en découlent. Quand l'asyndète se réalise entre des phrases, des sous-phrases ou des propositions, on parle d'asyndète interphrastique ou de parataxe. Dans le cas où elle est générée au sein d'une même unité phrastique ou d'une même proposition, elle est dite intraphrastique. Cependant, nous ne perdons pas de vue que toute coordination (explicite ou implicite) est une coordination de phrases, en parallèle, toute asyndète est, a priori, interphrastique, du moins, en structure profonde. Dans cette perspective, l'asyndète relève de la parataxe.

1.2.1. L'asyndète interphrastique

L'une des acceptions de l'asyndète est de la concevoir comme l'absence de coordonnant entre au moins deux phrases ou au moins deux propositions que l'on gagnerait à coordonner



explicitement pour une économie de mots doublée de réajustements syntaxiques. Il est en effet des énoncés dans lesquels sont observables des suites de phrases qui ont en commun des groupes syntaxiques aux mêmes paradigmes. Les reprises se remarquent soit au niveau du groupe sujet, soit au niveau du groupe verbal, soit au niveau du groupe complément... Pour éviter de répéter des phrases dont certains paradigmes sont similaires, on bénéficierait à coordonner explicitement les groupes syntaxiques qui se distinguent les uns des autres et à faire l'économie de ceux qui sont répétés en les mettant en facteur.

En général, l'asyndète interphrastique prend forme dans des suites de phrases faisant la description d'un événement, la narration d'un fait ou tout simplement invoquant une injonction, une prière, un étonnement ou une interrogation sur une certaine réalité. Dans ce sens, « la coordination est implicite » ainsi que le fait remarquer Grévisse (1997, p.365). Observons l'énoncé suivant :

(6) *Retenez vos pleurs,
Enfants,
retenez vos soupirs ;* (Livre 1, p.55)

Dans cet exemple, les phrases impératives «Retenez vos pleurs, Enfants », «retenez vos soupirs» sont dans une relation de coordination implicite, c'est-à-dire qu'elles ne sont liées par aucun morphème coordonnant. L'auteur aurait pu faire l'économie de «Retenez» par sa mise en facteur en procédant à la coordination explicite des autres groupes qui ne sont pas itérés.

Outre la parataxe asyndétique qui révèle des phrases ou des propositions juxtaposées, il existe un autre type de parataxe asyndétique dont l'emploi repose sur des constituants d'une même séquence phrastique. Ainsi, le constituant concerné peut être soit un syntagme nominal, soit un syntagme verbal, soit un syntagme prépositionnel... Tout comme l'asyndète interphrastique, celle qui va être abordée, c'est-à-dire, l'asyndète intraphrastique indiquera les liens implicites qu'entretiennent des unités signifiantes dans une même phrase.

1.2.2. L'asyndète intraphrastique

La parataxe asyndétique se matérialise entre des éléments d'une même séquence phrastique. Ainsi, ceux-ci sont juxtaposés les uns à la suite des autres au moyen d'une virgule. Pourtant, Grévisse (1997, p.259) soutient que : « lorsqu'il y a plus de deux éléments coordonnés, on combine souvent la coordination implicite et la coordination explicite».. Mais en fait, dès l'instant où l'on use d'un coordonnant, il n'est plus question de coordination, à la fois implicite et explicite, mais plutôt de coordination essentiellement explicite puisqu'un coordonnant est utilisé. Dans un tel cas, il n'y a pas d'asyndète. Il n'y a asyndète que lorsqu'aucun morphème de coordination n'est convoqué dans la coordination. Analysons l'énoncé suivant :

(7) *J'ai chanté, pleuré ... décliné le didiga* (Livre 1, p.28)

Comme on peut le constater dans l'énoncé en question, les participes passés « chanté, pleuré, décliné » sont dans un rapport asyndétique.

En structure de surface, toute manifestation asyndétique est intraphrastique puisque les analyses se font au sein de la phrase. *A fortiori*, plusieurs phrases juxtaposées contenant des unités syntaxiques aux mêmes paradigmes forment un ensemble de propositions ou de sous-phrases appartenant à une seule et même phrase complexe.

2. L'asyndète et sa double visée syntaxique et esthétique

Les manifestations de l'asyndète (ou de la parataxe asyndétique) ne peuvent s'analyser indépendamment des fonctions syntaxiques. Elles-mêmes, impliquent l'identification des catégories grammaticales des unités signifiantes et leurs positionnements sur la chaîne parlée. En d'autres termes, pour montrer que des unités linguistiques sont en parataxe non coordinative, il faut prouver que ces unités figurent dans le même paradigme et assument subséquentement la même fonction syntaxique. Elles sont alors commutables sous certaines conditions. L'analyse consistera alors à répertorier des groupes syntaxiques (mots, syntagmes), qui font l'objet de construction asyndétique dans *Fer de lance*, en indiquant les fonctions syntaxiques qu'elles recèlent. L'étude se fera à travers des phrases ou des sous-phrases en parataxe non coordinative.

2.1. Des unités linguistiques mises en série

L'étude de l'asyndète indique la juxtaposition d'éléments de même niveau syntaxique. Une phrase peut, en effet, agencer plusieurs groupes syntaxiques se trouvant en position de coordination implicite. Il s'agit de groupes syntaxiques en position de sujet, de verbe, de complément... Soit l'énoncé ci-après :

(8) je dis *aux criquets du ciel*
À la dague du ciel
Aux bouches de feu
Aux grenades ventruées (Livre 1, p.36).

Il existe un cas de coordination implicite entre quatre groupes syntaxiques (groupes nominaux prépositionnels) «aux criquets du ciel», « À la dague du ciel », «Aux bouches de feu », «Aux grenades ventruées ». Ces quatre groupes nominaux prépositionnels peuvent être corrélés par le coordonnant « et » de sorte à obtenir l'énoncé qui suit : «je dis aux criquets du ciel, à la dague du ciel, aux bouches de feu et aux grenades ventruées ».

La parataxe asyndétique coordonne implicitement des groupes ou constituants de même niveau syntaxique. Comme le soutiennent Riegel & al. «les éléments conjoints n'entretiennent pas de rapport de dépendance hiérarchique ou rationnelle et appartiennent à la même catégorie que l'unité formée par leur combinaison ». (2018, p.871) Dans la tradition grammaticale, il est communément admis que les catégories grammaticales portent sur les identités originelles des mots qui tiennent compte de leurs ressemblances et des fonctions communes qu'ils peuvent avoir dans les énoncés ainsi que le stipulent M. Riegel & al. :

La tradition grammaticale répartit les constituants ultimes de l'ACI que sont les mots en neuf parties du discours : le nom, l'article, l'adjectif, le pronom, le verbe, l'adverbe, la préposition, la conjonction et l'interjection. Selon qu'on l'envisage en extension ou en compréhension, une partie du discours est une classe de mots ou une catégorie (ou type) de mot vérifiant une ou plusieurs propriétés communes. (2018, p.2006)

Soit l'énoncé ci-après :

(9) Qu'ils m'entendent, moi le coq *des matins radieux*
Des matins hivernaux
Des matins orageux



Des matins d'apocalypse. (Livre 2, p.116)

Cet exemple révèle des catégories de mots appartenant à des groupes construits en asyndète. « Des » appartient à la catégorie du déterminant, « matins » et « apocalypse » à celle du nom « radieux /hivernaux/orageux », à celle de l'adjectif.

En tout état de cause, toutes les catégories de mots peuvent faire l'objet de construction en asyndète à la seule condition d'avoir la même fonction syntaxique ou d'appartenir à des syntagmes à fonction similaire. Certaines catégories de mots ont une fonction syntaxique. Ce sont les catégories de nom, de déterminant, de pronom, d'adjectif, d'adverbe. D'autres n'en ont pas. Il s'agit des catégories de préposition, de conjonction et d'interjection. Bien qu'elles n'aient pas de fonction dans la phrase, elles transmettent des valeurs de sens favorisant ainsi la lisibilité de l'énoncé. Quant à la catégorie du verbe, elle transfère des fonctions aux autres unités signifiantes. L'étude qui va suivre va démontrer que toutes les catégories de mots sont concernées par l'asyndète.

2.1.1. Le verbe

Le verbe est le pivot central de toute phrase à l'exception de celles qui n'en contiennent pas telles que les phrases nominales ou phrases averbales. Dans une phrase simple, il y a un seul verbe conjugué alors que dans une phrase complexe, il y a plusieurs verbes conjugués *a priori*. Mais dans l'un ou l'autre cas, le verbe est l'élément qui transfère aux autres constituants immédiats de la phrase leurs fonctions syntaxiques relativement aux positionnements qu'ils occupent. Dans ce sens, sa propriété fondamentale relève de la rection dite « rection verbale ». Blanche- Benveniste (2005, p.41) Il s'agit en effet des relations entre le verbe et les éléments qu'il organise (Sujet et Complément). Dès lors, le verbe est dit *recteur* et les éléments auxquels il transfère leurs fonctions syntaxiques sont dits *régis*. Cependant, le verbe, lui-même, n'a pas de fonction dans la phrase. Il peut figurer dans les énoncés sous plusieurs formes : conjugué, infinitif, gérondif, participes (passé et présent). Il arrive qu'il soit itéré ou qu'il occupe le même paradigme avec d'autres verbes sans aucun terme de relation comme en témoignent des énoncés dans *Fer de lance*:

(10) *Tiens ferme ce bissa*

Tiens-le ferme (Livre 1, p.19)

(11) *Je suis la goutte d'eau sur la feuille de taro*

Je souris à tout venant (Livre 1, p.45).

Dans le premier énoncé, on a le verbe « tiens » qui est itéré (réduplication asyndétique) alors que dans le second énoncé, nous avons deux différents verbes en asyndète. À travers ces constructions asyndétiques, le poète apporte des précisions, donne des détails les plus subtils, tout en imprimant du rythme au texte. Quand il écrit « Je suis la goutte d'eau sur la feuille de taro/ Je souris à tout venant », il révèle à la fois son attribut à travers l'emploi de « suis » (verbe d'état) et son attitude par le truchement de « souris » (verbe d'action).

Si Zadi se sert des verbes pour tisser l'asyndète, il n'en demeure pas moins utile de savoir comment il se sert des noms pour construire des unités en asyndète. Aussi serait-il intéressant de révéler certains noms en construction asyndétique.

2.1.2. Le nom

On dit d'un mot qu'il est un nom ou substantif quand il désigne un être, une entité (abstraite ou réelle), une réalité, une action, un état ou une relation. M. Riegel & al. (2018, p.321) soutiennent que « tout objet de pensée, quelle que soit sa classe ontologique, peut revêtir une forme nominale ». Le nom régit des éléments avec lesquels il forme le groupe nominal. Considérer le nom dans un groupe n'est pas anodin ; il arrive que le nom soit le pivot du groupe et qu'il lui assigne sa fonction syntaxique. Il faut rappeler que le nom s'accompagne, mais pas toujours, de déterminant et de modificateur ; le premier est censé le précéder et le second lui être postposé dans certaines conditions syntaxiques précises. Les noms propres ne sont généralement pas actualisés sauf dans des contextes particuliers. Considérons l'exemple suivant :

- (12) De siècle en siècle la mort étrange allogène sur mes princes
valeurux :
Babemba
Béhanzin
Samory
Amilcar Cabral ... (Livre 1, p.46).

Les noms « Babemba, Béhanzin, Samory, Amilcar Cabral », qui sont des noms propres de personne, ne sont pas actualisés comme le stipule la règle de manière ordinaire. Ces noms construits ici en asyndète forment une énumération (non exhaustive) des héros africains, personnages historiques ayant posé des actes emblématiques aux yeux du poète.

Aussi des noms communs et des groupes nominaux sont-ils disposés en asyndète dans le discours de Zadi. Considérons l'exemple ci-après :

- (13) *Fer de lance* :
L'aiguillon du soir
Dard insoupçonné des sentiers déserts
Burin
Burin retor
Vilbrequin ! (Livre 1, p.20).

Ici, les noms (noms communs et groupes nominaux) « L'aiguillon du soir, Dard insoupçonné des sentiers déserts ; Burin, Burin retors, Vilbrequin » sont construits en asyndète tout en formant une apposition avec le groupe nominal « Fer de lance », par ailleurs le titre de l'œuvre nous servant de support. Ces noms énumérés ci-dessus sont l'essence même de *Fer de lance*. Par le canal de cette apposition, Zadi fait un éloge à sa poésie et exprime sa satisfaction vis-à-vis de son texte.

Certains noms sont construits en asyndète sous forme d'invocation. L'exemple ci-après l'atteste :

- (14) *Didiga*
Yakôlo Didiga
Didiga
Yakôlo Didiga (Livre 1, p.19)

Cet énoncé est une sorte de clin d’œil fait aux mânes devant assurer au poète une inspiration certaine. Il ne serait pas inutile de dire que toute la poésie de Zadi tire sa source de « Didiga » si ce n’est le « Didiga » lui-même.

Et dans cette poésie, certains noms construits en asyndète ont des fonctions qui peuvent être difficilement décelables. Soit l’exemple ci-après :

(15) Seul il bravait encore les sourdes intempéries :

Déflations vespérales

Vipères dévoreuses de vents

criquets-célestes-criquets ! ... (Livre 1, p.41)

Les groupes nominaux en asyndète «Déflagrations vespérales/ Vipères dévoreuses de vents/ criquets-célestes-criquets » ont bien la fonction d’attribut du complément d’objet direct « les sourdes intempéries ». Ainsi le poète évoque-t-il des faits et des êtres fabuleux, plongeant *de facto* le lecteur dans le merveilleux.

Comme les noms, les pronoms font l’objet de construction en asyndète dans *Fer de lance*.

2.1.3. Le pronom

Le pronom est un mot qui remplace le nom ou qui est mis pour le nom. Les pronoms « s’emploient pour renvoyer et se substituer à un autre terme déjà utilisé dans le discours (emploi anaphorique) ou pour représenter un participant à la communication, un être ou un objet présent au moment de l’énoncé (emploi déictique)». Dubois et *al.* (2018, p.382)

Il apparaît que le pronom remplace non seulement le nom mais aussi l’adjectif et la phrase. Il est quelque fois employé par anticipation. Grevisse (1997, p.955) en donne la confirmation :

Le pronom est un mot qui varie en genre et en nombre ; en outre, les pronoms personnels et possessifs varient en personne : les pronoms personnels, les relatifs et les interrogatifs varient d’après leur fonction. – Le pronom est susceptible d’avoir les diverses fonctions du nom : sujet, attribut, complément, parfois apposition ou apostrophe.

Dans le texte de Zadi, on rencontre des pronoms en position de parataxe asyndétique avec diverses fonctions syntaxiques. Analysons l’énoncé ci-dessous :

(16) *Elle me* vient des rives lointaines, ma reine.

Elle me vient de l’île aux cyclones. (Livre 2, p.85).

Les pronoms « Elle » et « me » construits en asyndète sont des pronoms personnels ; le premier recèle la fonction de sujet alors que le second a la fonction de complément d’objet indirect, fonction explétive, bien entendu. On remarque aussi dans le texte la construction en asyndète du pronom relatif ainsi que le révèle l’énoncé suivant :

(17) *Zoukou-la-chenille*

Qui danse

Qui danse

Qui danse tel un trouffion gaulois dans les sables du Djebel (Livre 2, 74).

L’auteur aurait pu écrire « Zoukou- la- chenille qui danse danse danse... » ou tout simplement « Zoukou-la-chenille qui danse... ». Mais avec la répétition du pronom relatif et subséquemment de la relative «Qui danse », le poète met en saillance le trait caractéristique de

Zoukou-la-chenille, celui de ne faire que danser. Il est utile de rappeler que le pronom relatif « Qui » a la fonction de sujet.

À la suite des pronoms, il reste à voir comment l’auteur construit les adverbes en asyndète.

2.1.4. L’adverbe

L’adverbe est un circonstant, c’est-à-dire un mot qui dit les circonstances dans lesquelles se déroule un procès quelconque. On en trouve plusieurs dans la langue française avec des valeurs sémantiques différentes. Lisons cette définition de l’adverbe que nous donnent Dubois & al. (2018, pp.17-18) :

La grammaire définit l’adverbe comme un mot qui accompagne un verbe, un adjectif ou un autre adverbe pour en modifier ou en préciser le sens. En réalité, l’adverbe étant invariable, on a classé parmi les adverbes d’autres mots comme *oui* ou *voici* qui ne correspondent pas à cette définition.

De cette définition, il ressort les différents environnements syntaxiques de l’adverbe dont l’adverbe lui-même, le verbe et l’adjectif sans ignorer que l’adverbe modifie aussi le sens de la phrase. Dans le discours du poète, il y a quelques cas d’adverbes construits en asyndète. Considérons l’exemple ci-après :

(18) Si lointaines les lointaines îles caribéennes
Que je m’y rende
Promptement
Prestement (Livre 3, p.137)

La juxtaposition des adverbes « Promptement, Prestement », à fonction complément circonstanciel de manière dénote une insistance par accumulation, les deux termes étant des synonymes parce qu’ayant la même valeur sémantique.

Le texte fait état d’autres types d’adverbes construits en asyndète. Soit l’énoncé qui suit :

(19) Or,
Comment pousser plus avant ?
Comment renaître aux étoiles nos nuits de ravissement ? (Livre 1, p.34)

Dans cet exemple, l’adverbe interrogatif « Comment » connaît une construction en asyndète. Le poète aurait pu écrire, dans un langage qui se veut simple et normatif, « Comment pousser plus avant et renaître aux étoiles nos nuits de ravissement ? » La mise en série des deux propositions à travers la parataxe multiplie les effets d’emphase propres à la poésie. Cette même esthétique s’observe au niveau des conjonctions.

2.1.5. La conjonction

Même si la conjonction n’a pas de fonction syntaxique dans une phrase, il n’en demeure pas moins que sa présence est déterminante dans les analyses des fonctions syntaxiques. On distingue deux grandes sous-classes de conjonctions dont les conjonctions de coordination et les conjonctions de subordination. Nous évoquerons singulièrement le cas des conjonctions de subordination dont des occurrences introduisent des unités signifiantes en construction juxtaposée dans le texte du poète. En fait, la conjonction de subordination, selon la valeur sémantique qu’elle recèle, détermine la fonction syntaxique de l’unité signifiante dont elle constitue le mot introducteur, précisément dans les propositions subordonnées circonstancielles



et dans les complétives. Lisons Dubois et *al.* (2018, p.110) pour en saisir le mode de fonctionnement :

Les conjonctions de subordination relient une proposition subordonnée à celle dont elle dépend et expriment des rapports de cause (comme, parce que, puisque), de but (afin que, pour que, de peur que), de conséquence (que, de sorte que, de façon que), de concession ou d'opposition (bien que, quoique, encore que), de condition ou de supposition (si, au cas où, supposé que, à condition que), de temps (quand, lorsque, avant que), de comparaison (comme, de même que, ainsi que, autant que, comme si).

Cette définition appuie l'idée selon laquelle les conjonctions de subordination assignent aux propositions subordonnées des valeurs de sens et corollairement des fonctions syntaxiques.

Dans le discours du poète, il y en a qui sont construites en série. Il est bon de rappeler que la conjonction de subordination introduit la subordonnée circonstancielle, la subordonnée complétive et la corrélatrice. Considérons l'exemple ci-dessous :

(20) *Des nuits mortes sous l'empire de pleureurs sans âme*
Que de paroles longues
Que d'élégies sans ailes (Livre 1, p.44)

La réplication de la conjonction de subordination « Que » dénote la mise en œuvre de l'asyndète. Pour tenir un discours plus simple, l'auteur aurait pu écrire : « Des nuits mortes sous l'empire de pleureurs sans âme/ Que de paroles longues et d'élégies sans ailes ».

2.1.6. L'adjectif

L'adjectif, communément appelé adjectif qualificatif, est un mot qui donne des informations sur les actants dans un discours. Ces actants sont en position de sujet ou en position de complément. La définition de Riegel & *al.* (2018, p.597) donnent un éclairage sur l'identité de l'adjectif :

Comme le nom et le verbe, l'adjectif est une partie élémentaire du discours que la grammaire traditionnelle appelait « adjectifs qualificatifs » (pour l'opposer aux adjectifs démonstratifs, possessifs, etc... aujourd'hui appelés « déterminants »). L'adjectif regroupe un ensemble de mots simples ou complexes sur la base de quatre propriétés communes, respectivement syntaxique, sémantique, morphologique et morphosyntaxique.

Les auteurs, cités en amont, notent, *primo*, que les adjectifs sont des modificateurs facultatifs du nom-tête auquel ils se postposent ou s'antéposent, dans ce cas-ci, ils ont la fonction d'épithète ; *deuxio*, que les adjectifs caractérisent, en spécifiant ou modulant le sémantisme du nom dont ils sont attributs ; *tertio*, que les adjectifs sont variables en genre ... et en nombre ; *quarto* et enfin, que les adjectifs sont dénués de genre spécifique au point de s'accommoder de ceux des noms auxquels ils se rapportent.

Dans le texte du poète, il ne manque pas d'adjectifs en parataxe non coordinative. Soit l'énoncé suivant :

(21) *Leurs barques folles*



Leurs pagaies *folles*
Leurs pirogues *folles*
J'ai perçu leur chant de triomphe
Leur hymne (Livre 2, p.96)

Dans cet exemple, on remarque la construction en asyndète de l'adjectif qualificatif « folles ». Celui-ci est en effet épithète de différents noms construits en asyndète, soulignant leur trait caractéristique, la folie, induit par la puissance de l'itération.

2.1.7. La préposition

La préposition est un terme grammatical qui a pour rôle d'introduire le nom, le pronom, le verbe ou même une phrase. Il est vrai qu'en tant que mot-outil, il n'assigne pas de fonction syntaxique à l'unité signifiante mais qu'elle lui transfère une valeur sémantique qui commande que l'on expose sur les constructions asyndétiques qui lui sont afférentes dans le texte du poète. Seules les prépositions dites vides que sont « à » et « de » n'ont pas de valeur sémantique à proprement parler. Mais le contexte permet de leur transférer des valeurs de sens. Lisons Dubois et al. (2018, p.377) pour mieux cerner les caractéristiques de ce mot-outil :

La préposition est un mot invariable qui a pour rôle de relier un constituant de la phrase à un autre constituant ou à la phrase tout entière, en indiquant éventuellement un rapport de possession, de dépendance, etc. Le mot ou le groupe de mots ainsi reliés sont appelés « régimes » ; les prépositions traduisent donc des relations grammaticales.

Dans *Fer de lance*, des groupes syntaxiques, introduits par le même type de préposition, sont juxtaposés sans outil de coordination en formant une unité syntaxique. En témoigne l'énoncé qui suit :

(22) *Souffert* souffert je dis ... souffert
dans son sang
dans sa chair
dans son orgueil (Livre 3, p.152).

L'énoncé fait état de la répétition de la préposition « dans » à travers les groupes nominaux prépositionnels « dans son sang/dans sa chair/dans son orgueil » exprimant par hypotypose la manière dont la souffrance s'est manifestée.

2.1.8. Le déterminant

Les déterminants constituent une classe de mots très grande d'autant plus qu'ils sont divers et variés. Leur taxinomie a permis de distinguer nombre de sous-classes dont les articles (définis, indéfinis, partitifs et contractés), les adjectifs (possessifs, démonstratifs et indéfinis). Quoique les déterminants n'assignent pas de fonction syntaxique aux syntagmes qu'ils actualisent, eux-mêmes ont une fonction et mieux, ils recèlent des valeurs sémantiques qui sont déterminantes pour la compréhension du discours. Riegel & al. soutiennent que : « le déterminant se définit comme le mot qui doit nécessairement précéder un nom commun pour constituer un groupe nominal bien formé dans la phrase de base ». (2018, p.276)

Fondamentalement, il n'y a que les noms qui sont actualisables par principe. Toutefois, lorsque des mots autres que des noms sont actualisés, ils sont rangés dans la catégorie du nom

par dérivation impropre. Les valeurs de sens que les déterminants donnent aux groupes nominaux exigent que nous analysions la juxtaposition des groupes qu'ils actualisent dans le texte du poète. Soit l'énoncé ci-dessous :

(23) Le raide vertical rugissement de fauves

Mes lions à moi

Mes fauves

Mes guépards à moi

Mes fauves

Mes léopards mouchetés (Livre 2, p.63)

L'exemple contient des groupes dont chaque item est actualisé par l'adjectif possessif « Mes » marquant avec insistance les propriétés du poète. Cette connotation affective est d'ailleurs renforcée par les constructions pléonastiques comme on le voit dans « Mes lions à moi/Mes guépards à moi ».

2.1.9. L'interjection

L'interjection qui est « un mot invariable, isolé, formant une phrase à lui seul, sans relation avec les autres propositions et exprimant une réaction affective vive » Dubois & al. (2018, p.253) n'échappe pas à la construction en asyndète. Témoin l'exemple ci-dessous :

(24) Forgeons-le

Di !

Di !

Di ! (Livre 2, p.122)

L'itération de l'interjection « Di ! » (Di, diminutif de Didiga), témoigne d'un amour profond pour cet art de la part du poète. Il l'exprime à travers l'impératif présent « Forgeons-le », comme si le Didiga était un projet commun.

Conclusion

L'étude a permis de revisiter toutes les catégories de mots à travers leur mise en série. Toutes les parties du discours, à travers les unités syntaxiques qu'elles régissent ou auxquelles elles appartiennent, font l'objet de construction asyndétique dans *Fer de lance*. L'étude s'est fondée, en partie, sur une grammaire des fonctions pour montrer que les unités signifiantes construites en série, avec la même fonction, sont dans une relation asyndétique. Il ressort que les noms, les adjectifs, les pronoms, les adverbes et les déterminants ont des fonctions syntaxiques. Les déterminants, quoiqu'ayant des fonctions syntaxiques, n'ont pas la propriété d'assigner des fonctions syntaxiques à des syntagmes puisqu'ils sont incapables de servir de « mot-pivot » dans un groupe syntaxique. Les verbes n'ont pas de fonction syntaxique mais ils en sont distributeurs. Les conjonctions et les prépositions n'ont pas de fonction syntaxique mais elles ont des valeurs de sens qu'elles transfèrent aux groupes syntaxiques qu'elles introduisent. C'est le cas des interjections qui, bien que n'ayant pas de fonction syntaxique, expriment des valeurs affectives. Le poète, dans la disposition de ses séquences asyndétiques, n'a épargné aucune catégorie grammaticale. Toutes les parties du discours sont concernées par la parataxe asyndétique chez l'écrivain. De cette esthétique, axée sur l'hypotypose, le poète a fait état de

ses affections, de ses doutes et ses craintes, des invocations des mânes et des aïeux, et enfin et surtout de l'exaltation du Didiga.

Références bibliographiques

- BACRY Patrick, 1992, *Les figures de style*. Paris : Éditions Belin, Collection / Sujets.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire, 2005, *Le français parlé : Études grammaticales*, Paris, CNRS Édition.
- DUBOIS Jean & al., 2018, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.
- GRÉVISSE Maurice, 1997, *Le bon usage*, Paris, Duculot.
- MOLINIÉ Georges, 1992, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Librairie Générale française.
- MOUNIN Georges, 2006, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, PUF.
- RIEGEL Martin & al., 2018, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- SZNAJDER Liliane, 1979, « De l'asyndète entre deux propositions à la subordination grammaticale », [« Il arrivera en retard, je te le dis/ Il arrivera en retard, te dis-je : »], In *L'information grammaticale*, N°3, pp. 19-23.
- ZADI Zaourou, 2002, *Fer de lance*, Abidjan, NEI.